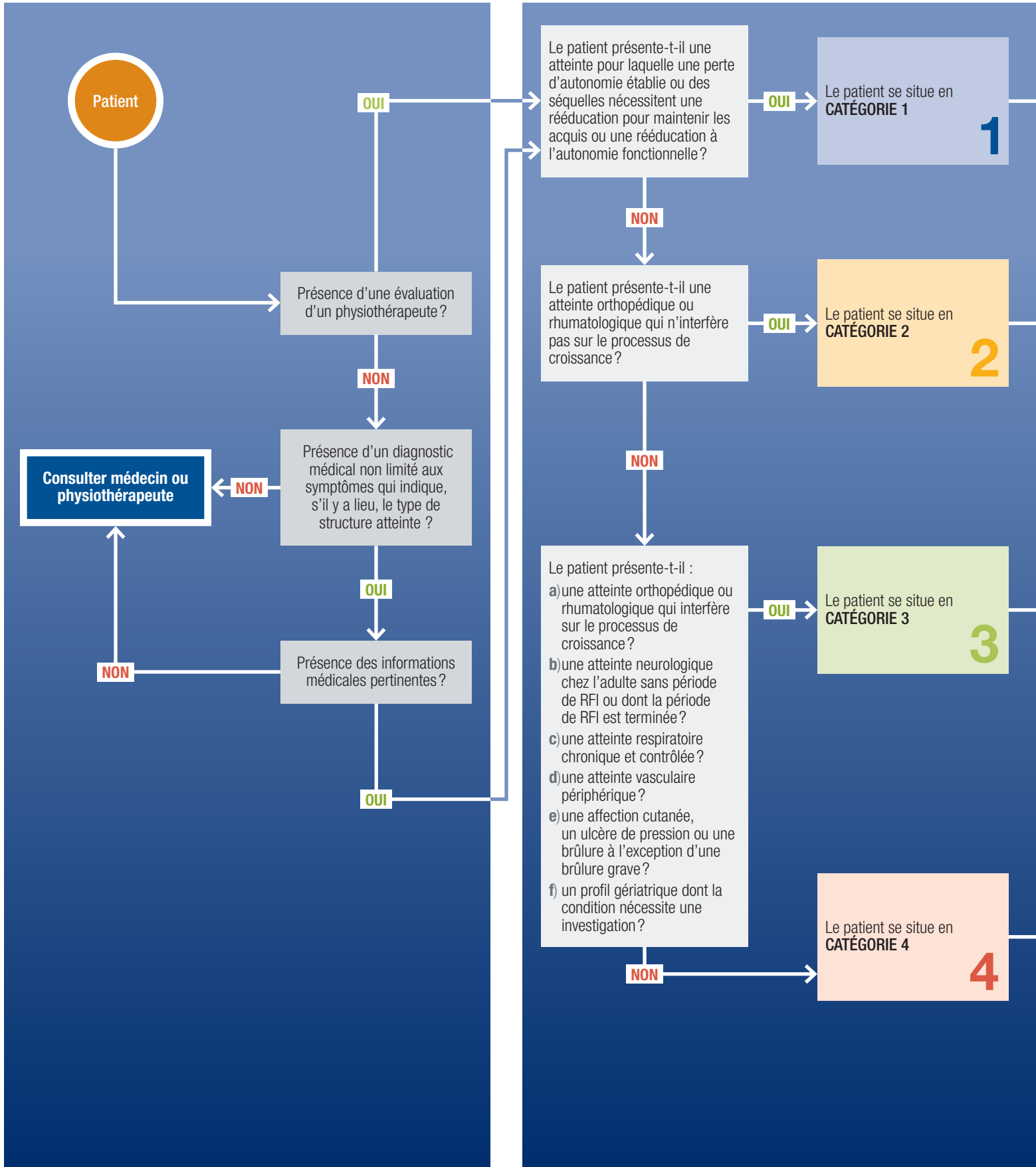
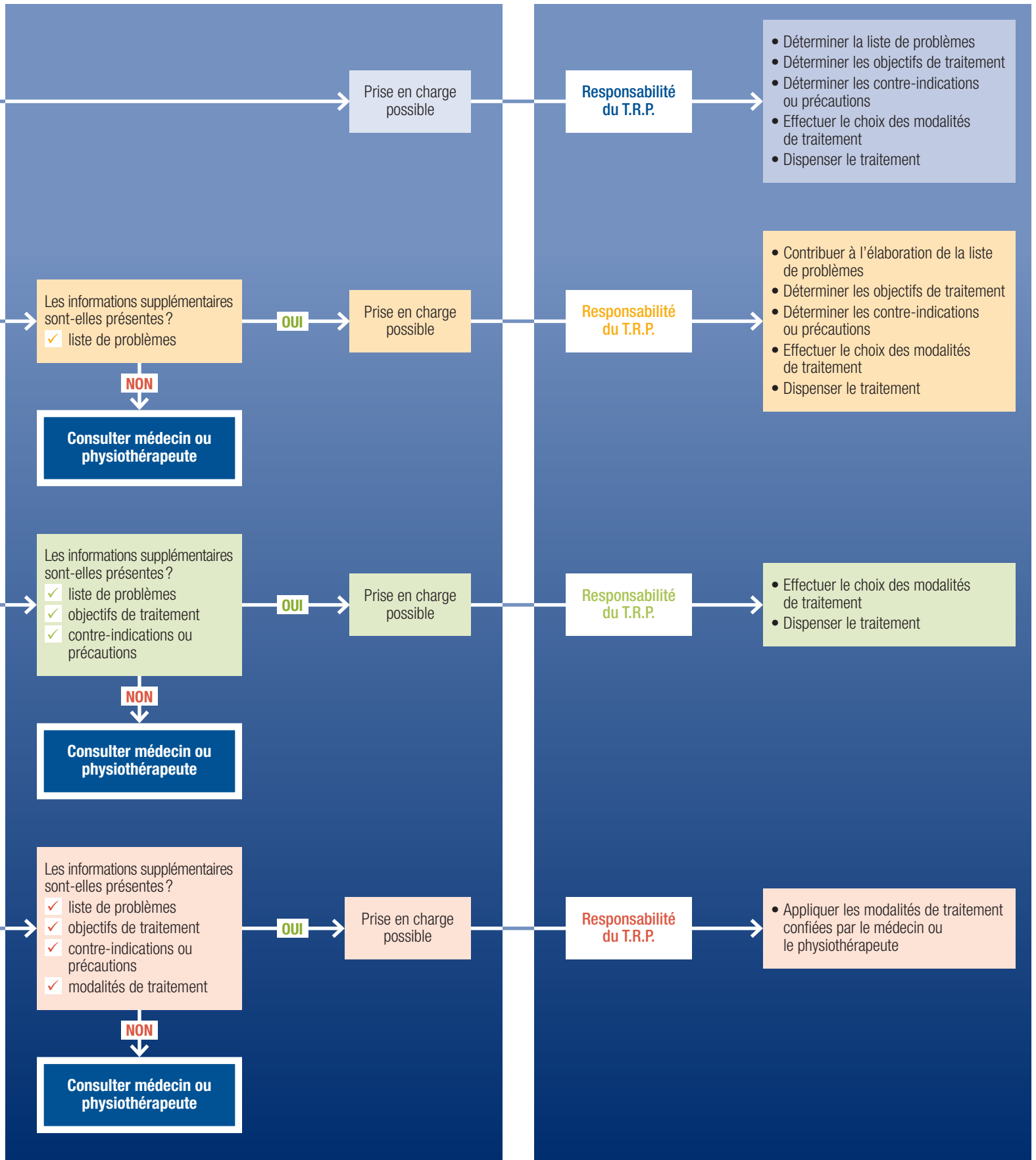


OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LA PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT PAR UN T.R.P.





Prise en charge possible

Responsabilité du T.R.P.

- Déterminer la liste de problèmes
- Déterminer les objectifs de traitement
- Déterminer les contre-indications ou précautions
- Effectuer le choix des modalités de traitement
- Dispenser le traitement

Les informations supplémentaires sont-elles présentes ?
✓ liste de problèmes

NON

Consulter médecin ou physiothérapeute

OUI

Prise en charge possible

Responsabilité du T.R.P.

- Contribuer à l'élaboration de la liste de problèmes
- Déterminer les objectifs de traitement
- Déterminer les contre-indications ou précautions
- Effectuer le choix des modalités de traitement
- Dispenser le traitement

Les informations supplémentaires sont-elles présentes ?
✓ liste de problèmes
✓ objectifs de traitement
✓ contre-indications ou précautions

NON

Consulter médecin ou physiothérapeute

OUI

Prise en charge possible

Responsabilité du T.R.P.

- Effectuer le choix des modalités de traitement
- Dispenser le traitement

Les informations supplémentaires sont-elles présentes ?
✓ liste de problèmes
✓ objectifs de traitement
✓ contre-indications ou précautions
✓ modalités de traitement

NON

Consulter médecin ou physiothérapeute

OUI

Prise en charge possible

Responsabilité du T.R.P.

- Appliquer les modalités de traitement confiées par le médecin ou le physiothérapeute